



## **I. CONDITIONS D'EXERCICE**

### **I.1. PLACE ET ROLE DE L'ENSEIGNANT**

M. BEDOU exerce pour la quinzième année au CDDP de Gironde. Il y assure le fonctionnement de l'Unité Mobile de Liaison (UML). **Ce dispositif, financé en partie par le Conseil Général de Gironde, a pour but d'aider à la diffusion des ressources pédagogiques du CDDP auprès des écoles rurales de la Gironde.**

### **I.2. LIEU D'EXERCICE**

Le CDDP de Gironde d'Aquitaine est situé à Mérignac. Son activité est tournée vers la documentation des enseignants (ressources documentaires et culturelles, médiathèque, fonds iconographique), mais aussi vers la formation. **En lien avec l'Inspection Académique de la Gironde, le CDDP accueille et participe à l'organisation de nombreuses actions de formation : stages, formation de formateurs, animations pédagogiques départementales.**

Pour ce qui concerne les ressources pédagogiques, le CRDP est particulièrement engagé dans les domaines suivants : Langues vivantes étrangères, Arts et culture, Développement durable, Littérature de jeunesse. On y note enfin le développement important des ressources en ligne, indispensable au vu de l'étendue géographique du département de la Gironde.

Des professeurs des écoles sont employés au CDDP dans les domaines des TICE, des langues vivantes, de la documentation et des sciences. **L'action du CDDP est soutenue par une politique active de déconcentration : antennes locales à Libourne et à Arcachon, diffusion de ressources auprès des écoles rurales par le biais notamment de l'Unité Mobile de Liaison.**

## **II. MISSIONS DE L'ENSEIGNANT**

M. BEDOU a en charge les missions suivantes :

### **1. Mise à disposition de ressources pédagogiques :**

M. BEDOU circule à bord d'un camion spécialement aménagé pour mettre à disposition des écoles rurales isolées, les ressources du CDDP. Il dessert deux circonscriptions par an, changeant de circonscription tous les ans. L'UML est disponible pour les écoles qui en font la demande, un planning de visite et de prêt est alors établi.

M. BEDOU travaille actuellement dans les circonscriptions de BLAYE et SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC. Son travail s'organise autour de trois axes :

- **Diffusion des « valises lecture ».** Il s'agit d'albums et de livres de littérature de jeunesse, de la maternelle au cycle 3 qui sont prêtés aux écoles. Le choix de ces albums est arrêté par une commission départementale composée de Conseillers Pédagogiques et animée par Mme MEDINACELI, Adjointe à l'IENA.
- **Diffusion de ressources culturelles :** documents de travail du CAPC (en lien avec l'enseignante Mise à Disposition).
- **Diffusion et prêt de ressources pédagogiques plus générales,** notamment de manuels scolaires.

**Ce dispositif est apprécié des enseignants, il leur permet de bénéficier des ressources du CDDP sans nécessairement se déplacer.**

### **2. Missions liées aux TICE**

- **Dispositif « écrans numériques ».**

Ce dispositif, conduit en collaboration avec un CPD Arts Visuels, est complémentaire du dispositif « école et cinéma ».

- **Régulation locale des dispositifs départementaux**

Contact CRTICE auprès des écoles, notamment dans la tenue des blogs de classe.

**Participation au pilotage départemental des TICE**

Participation aux réunions du groupe MATICE.

Fort de son expérience, M. BEDOU sait diffuser et mettre en valeur les ressources du CDDP. Ses qualités humaines et relationnelles facilitent grandement son travail auprès des enseignants.

**Le bilan de l'action de l'UML est donc positif. M. BEDOU remarque néanmoins que faute de temps, il ne peut assurer pleinement toutes les missions qui lui sont dévolues par l'Institution.**

**Il est donc important de redonner des priorités d'action à l'UML, en lien avec la politique départementale. Ce point a été abordé lors de l'entretien.**

### III. ENTRETIEN

Thèmes abordés, analyse et apports de la part de l'enseignant(e), direction de travail préconisée par l'I.E.N. et analyse conjointe des besoins en formation continue, déroulement et évolution de la carrière.

Deux entretiens ont été conduits, le second en présence de Mme CLEMENT-BONHOMME, directrice du CDDP. Ils ont porté sur les points suivants :

#### Les zones d'intervention de l'UML

Le CDDP accueille un nombre croissant de formations organisées par l'Inspection Académique de la Gironde. Ces formations sont aussi l'occasion pour le CDDP, de promouvoir les outils, supports et ouvrages produits à l'attention des enseignants.

Dans ce contexte, malgré le travail de l'UML et la présence d'antennes déconcentrées du CDDP à Libourne et à Arcachon, force est de constater que le CDDP peine encore à attirer les enseignants des zones rurales. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que les circonscriptions rurales du nord du département regroupent la majorité des titulaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et plus généralement des enseignants inexpérimentés. La politique interne du CDDP en direction des secteurs ruraux est soutenue par l'Inspection Académique et mérite sans nul doute un effort accru.

#### Mes conseils :

- Réfléchir à l'installation de points relais CDDP dans certaines circonscriptions pour aider au prêt de documents. Cela permettrait un service de prêt de proximité et un échange avec les équipes de circonscription. Ce projet peut s'engager dès cette année en vue d'être opérationnel dans quelques circonscriptions à la rentrée 2011.

- Pour ce qui est de l'UML, concentrer les interventions de cette dernière dans une seule circonscription, et ce pour une durée de deux ans au lieu d'un seul. A la rentrée 2010, l'accent sera donc mis de nouveau sur la circonscription de BLAYE ainsi que sur le nord de la circonscription de SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (RRS de GUITRES).

Dans ce nouveau mode de travail, il est demandé à l'UML de poursuivre son action de diffusion auprès des écoles volontaires, mais également de promouvoir le dispositif au sein des écoles non encore engagées. M. BEDOU prendra contact avec les IEN pour mettre en œuvre cette nouvelle orientation.

#### L'évolution des missions TICE de l'UML

Dans le cadre de la mise en œuvre des priorités départementales, j'engage M. BEDOU à orienter son action dans les directions suivantes :

- Poursuite du travail en maîtrise de la langue, notamment du dispositif des « valises lecture ».

- Accentuation notable de l'action en direction de l'usage des TICE dans les écoles.

Au sein des deux circonscriptions visées, le dispositif « écoles numériques rurales » concerne une trentaine d'écoles. Il convient d'utiliser l'UML comme un outil de diffusion de ressources TICE (« ballado-diffusion », ressources en ligne) et comme un vecteur d'amélioration des pratiques pédagogiques (aide technique aux enseignants, conseils dans la prise en main du TNI).

- Mise en œuvre d'une politique de diffusion d'outils et de ressources dans le domaine des LVE.

A cet effet, les ouvrages de chants et comptines et les supports audiovisuels favorisant l'oral peuvent être mis en avant dans les ressources apportées directement aux enseignants. Il est également possible d'utiliser l'UML comme lieu de démonstration d'outils en ligne, présents sur le site du CDDP mais aussi dans les banques de ressources départementales du CRTICE.

La collaboration pédagogique du CDDP et son appui logistique sont d'un précieux secours dans le pilotage départemental. Dans le cadre de ces missions, la participation à des formations pédagogiques de circonscription peut aussi être envisagée.

Ces remarques et conseils ne sauraient occulter la qualité du travail de M. BEDOU. Lors de l'entretien, il se montre intéressé et attentif, sachant analyser sa pratique professionnelle avec clarté et recul.

Je lui adresse mes compliments pour l'ensemble de son travail et mes encouragements dans la nécessaire évolution de ses missions.